

Projet de lettre de mandat au prochain ministre du Développement international ou l'énoncé des ambitions du CCCI

Monsieur le Ministre / Madame la Ministre,

Je vous remercie d'avoir accepté de servir le Canada à titre de ministre du Développement international. Sous votre direction, notre gouvernement continuera à faire progresser la contribution du Canada aux efforts internationaux en apportant son appui au développement durable et à l'aide humanitaire durant la prochaine législature.

Vous vous appuyerez sur le leadership dont ont fait preuve les précédents ministres du Développement international de ce gouvernement en établissant, entre autres, une politique d'aide internationale féministe pour le Canada et en appuyant l'égalité des genres. Vous vous joindrez également à une communauté de milliers de Canadiens qui travaillent dans le secteur de la coopération internationale et aux millions de Canadiens qui les soutiennent par des dons et des activités de bénévolat.

Bien que vous déteniez un portefeuille ministériel distinct à mandat unique, vous serez amené(e) à travailler en étroite collaboration avec un bon nombre de vos collègues du Cabinet. Tout comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030, votre cadre directeur exige une approche intergouvernementale et pansociétale, il en ira de même pour votre propre approche.

Au cours du premier mandat du gouvernement, l'aide publique au développement du Canada représentait en moyenne 0,27 % du revenu national brut. Nous devons reconnaître qu'il s'agit de la moyenne la plus basse de tous les gouvernements canadiens en 50 ans. Cette dernière est également inférieure à la moyenne des autres pays pairs de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Des ressources plus ambitieuses seront donc nécessaires pour répondre à l'importante ambition politique du gouvernement. Votre principal objectif sera de combler ce manque à gagner.

Le Canada doit faire sa juste part à l'échelle internationale pour atténuer et s'attaquer aux effets des changements climatiques extrêmes et de l'instabilité mondiale croissante. Vous mènerez un processus visant à établir un calendrier d'augmentations réelles de l'aide publique au développement du Canada qui répondra à l'ambition de la politique d'aide internationale du Canada. Cette approche sera élaborée conformément aux recommandations antérieures des Comités permanents des finances et des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, en étroite coordination avec les parties prenantes pour assurer une mise en œuvre efficace.

Vous serez également amené(e) à travailler avec vos collègues à la réalisation des priorités suivantes, qui sont toutes conformes aux engagements électoraux du Parti libéral, y compris ceux inclus dans son programme officiel et ses réponses à l'[enquête électorale](#) menée par le Conseil canadien pour la coopération internationale :

- Intégrer les objectifs de développement durable dans la planification des budgets et des politiques afin que la politique intérieure et internationale du Canada soit évaluée en fonction d'objectifs et d'indicateurs pertinents.
 - Pour cela, il vous faudra notamment collaborer avec le/la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et avec d'autres intervenants pour élaborer et

lancer un plan d'actions exhaustif visant à concorder la politique gouvernementale avec les objectifs de développement durable, et établir un cadre pangouvernemental cohérent pour répondre et mesurer les priorités du Canada au pays et à l'étranger.

- Assurer une étroite coordination entre les ministres du Développement international, des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Défense afin d'instaurer une reconnaissance pangouvernementale du développement international et de l'aide humanitaire comme facteurs contributifs et atouts clés de la politique étrangère.
- Établir un cadre d'action globale en faveur du climat, conforme aux objectifs nationaux solides de réduction des émissions et à une augmentation substantielle du financement de la lutte contre le changement climatique ; avec au moins la moitié du financement de la lutte contre le changement climatique consacrée à l'adaptation dans les pays pauvres qui souffrent le plus des conséquences du changement climatique.
- Poursuivre la mise en œuvre de la politique d'assistance internationale féministe, notamment par :
 - S'assurer que l'aide internationale du Canada soit fondée sur les droits de la personne et soit inclusive.
 - Établir une politique sur la santé et les droits sexuels et reproductifs accompagnant la série des documents d'orientation stratégique ; cette politique guidera la mise en œuvre de l'engagement de financement sur dix ans du Canada à l'appui de la santé des femmes et des enfants, en mettant l'accent sur les domaines les plus négligés de la santé et des droits sexuels et reproductifs, et en élaborant un cadre solide et transparent des reddition de comptes et des objectifs de dépenses clairs.
 - Mettre en œuvre la politique du Canada en matière d'égalité entre les genres dans le domaine de l'action humanitaire, notamment en respectant son engagement du Grand Bargain d'allouer 25 % de l'aide humanitaire aux organisations locales - dont une part importante devrait être acheminée aux groupes dirigés par des femmes.
 - Accroître le soutien à l'agriculture durable, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en reconnaissant que l'agriculture est l'une des principales sources de revenus pour les femmes pauvres et que l'investissement dans ces domaines favorise simultanément l'égalité des genres, la réduction de la pauvreté et la résistance aux changements climatiques.
 - Consacrer 50% de l'aide bilatérale aux pays les moins développés, aux pays à revenu faible et aux contextes fragiles.
 - Établir un nouveau plan d'action sur l'efficacité de l'aide internationale, assorti d'objectifs clairement définis et conformes aux engagements actuels du Canada en matière d'efficacité de l'aide et du développement.
- Appuyer un système solide de droit international, y compris le respect des droits de la personne internationaux et humanitaire ; la responsabilité des entreprises multinationales - notamment par l'entremise ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises doté des pleins pouvoirs d'enquêtes ; la cohérence des politiques entre les normes des droits de la personne et le commerce international ; et la protection de la liberté de réunion et d'expression de la société civile.
- S'engager de manière substantielle à promouvoir les cadres globaux pour les personnes déplacées, tels que le Pacte mondial pour les réfugiés et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

- Défendre les droits des enfants et des jeunes vivant dans des endroits difficiles, notamment en veillant à ce que les filles et les garçons vivant dans des contextes fragiles puissent avoir accès à une éducation de qualité en toute sécurité dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

Je vous remercie une fois de plus d'avoir accepté de servir en cette capacité. J'attends avec intérêt de travailler ensemble à l'atteinte de nos ambitions partagés pour un monde plus juste, plus durable et plus sûr - un monde qui reflète les valeurs et les intérêts canadiens.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre / Madame la ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier ministre du Canada